e Belvédère



Bulletin du Prieuré Saint-Nicolas

21T, rue Sainte Colette 54500 Vandœuvre-les-Nancy 09 75 64 56 83 - 54p.nancy@fsspx.fr N° 116 - Octobre 2021





Le thème du pèlerinage de Pentecôte vient d'être tout fraîchement annoncé : « La Jeunesse de Dieu ». Belle perspective en ces temps qui demandent des âmes toujours plus trempées. Cela n'est pas sans nous rappeler les exhortations de Paul Claudel à propos de la jeunesse.

« Ne croyez point ceux qui vous diront que la jeunesse est faite pour s'amuser : la jeunesse n'est point faite pour le plaisir, elle est faite pour l'héroïsme. C'est vrai, il faut de l'héroïsme à un jeune homme pour résister aux tentations qui l'entourent, pour croire tout seul à une doctrine méprisée, pour oser faire face sans reculer d'un pouce à l'argu-

ment, au blasphème, à la raillerie qui remplissent les livres, les rues et les journaux, pour résister à sa famille et à ses amis, pour être seul contre tous, pour être fidèle contre tous.

Mais « prenez courage, j'ai vaincu le monde ». Ne croyez pas que vous serez diminué, vous serez au contraire merveilleusement augmenté. **C'est par la vertu que l'on est un homme**. La chasteté vous rendra vigoureux, prompt, alerte, pénétrant, clair comme un coup de trompette et tout splendide comme le soleil du matin. la vie vous paraîtra pleine de saveur et de sérieux, le monde de sens et de beauté. ¹ »

Si les modèles ne manquent pas à cette jeu-

nesse dans les vies de saints - et c'est l'inspiration que prit une sainte Thérèse d'Avila (que nous fêtons le 15 octobre) pour se hisser dès son enfance dans ses désirs de la sainteté - ce sont surtout les moyens que je voudrais ici développer.

Cet idéal de vertu au milieu d'un monde hostile à la sanctification et à la vraie vie intérieure ne peut se réaliser que si les appuis proportionnés à la difficulté de l'entreprise sont employés. On ne peut réaliser une ascension quelconque, en montagne, sans chercher tout d'abord la voie par laquelle on va passer, sans trouver la prise qui pourra supporter notre poids et garantir le gain d'altitude sans

Craindre de « dévisser », autrement dit de tomber. Pour cette entreprise surnaturelle, les moyens doivent venir du Ciel. Le mois du Rosaire nous en donne un exemple éloquent : illustré ici par le tympan de l'église de Bruley, le don du rosaire à saint Dominique a été la réponse proportionnée à l'œuvre de prédication du fondateur des Frères Prêcheurs dans une région emplie de Cathares. Les conversions n'ont abondé que lorsque la prière fervente des chapelets est venue seconder l'argumentaire pourtant bien savant du saint.

Si c'est l'œuvre de la grâce de convertir les cœurs, cela le reste encore pour toutes les conver-

1- Paul Claudel - Lettre à Jacques Rivière

sions ultérieures de notre âme, c'est-à-dire la fuite de la tiédeur, la victoire sur nos défauts et nos tentations, l'établissement d'une vie intérieure plus profonde. La grâce habituelle a besoin d'être irriguée par toutes les grâces actuelles qu'obtient la prière et par les grâces sacramentelles, surtout celles surabondantes de la communion et de la sainte Messe. Le secours de Dieu

est aussi indispensable pour se convertir que

pour maintenir. Saint Paul manifeste bien à son disciple cette réalité de fonder son espérance sur le Christ Jésus, car s'il nous a promis la vie éternelle, il nous a aussi garanti les moyens pour y parvenir : « C'est pour cela aussi que j'endure ces souffrances ; mais je n'en rougis point. Car je sais à qui je me suis confié, et je suis sûr qu'il est puissant pour garder

mon dépôt jusqu'à ce jour. 2 »

grandir ceux qui s'y sanctifient.

Pour forger cet idéal de jeunesse et entretenir la flamme du baptisé, du communiant, du confirmé, de celui qui a solennellement professé sa foi, les mouvements de jeunesse catholique abondent, apportant tous leurs trésors d'idéal et surtout leur enracinement dans les moyens spirituels. Mouvements de ferveur ou d'apostolat, de développement des vertus selon différents aspects, ils sont nombreux à être accessibles sur les chapelles de notre prieuré et leur développement augure bien de l'avenir de la Tradition en Lorraine! Que ce soit le Scoutisme, la Croisade Eucharistique, le Mouvement des Jeunes Catholiques de France, la Milice de 😾 l'Immaculée (qui ne requiert pas de limite d'âge), toutes ces œuvres grandissent et font

Ne laissons pas ce monde vieillissant et dépri-

mant entamer notre espérance : nous gardons la Messe de toujours, les sacrements qui ont fait tant

de saints, alors gardons notre idéal! « La jeunesse n'est pas une période de la vie, elle est un état d'esprit, un effet de la volonté, une qualité de l'imagination, une intensité émotive, une victoire du courage sur la timidité, du goût de l'aventure sur l'amour du confort.

On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années : on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal.

Les années rident la peau ; renoncer à son idéal ride l'âme.

Les préoccupations, les doutes, les craintes et les désespoirs sont les ennemis qui, lentement, nous font pencher vers la terre et devenir poussière avant la mort.

Jeune est celui qui s'étonne et s'émerveille. Il demande comme l'enfant insatiable : Et après ? Il

défie les événements et trouve de la joie au jeu de la vie. Vous êtes aussi jeune que votre foi. Aussi vieux que votre doute. Aussi jeune que votre confiance en vous-même. Aussi jeune que votre espoir. Aussi vieux que votre abattement. Vous resterez jeune tant que vous resterez réceptif. Réceptif à ce qui est beau, bon et grand. Réceptif aux messages de la nature, de l'homme et de l'infini. Si un jour, votre cœur allait

être mordu par le pessimisme et rongé par le cynisme, puisse Dieu avoir pitié de votre âme de vieillard. 3 »

Travaillons à garder toujours cette jeunesse de l'âme, par les armes du Ciel!

Abbé Grégoire Chauvet +

2– II Timothée I, 12 3– Général Mac Arthur, 1945



Chronologie biblique : d'Abraham à Moise (1/4)

Les Saintes Ecritures nous racontent que « le temps que les enfants d'Israël étaient restés en Egypte fut de quatre cent trente ans » (Ex. XII, 40), et que la durée de l'esclavage du peuple hébreu fut de quatre cents ans : « Ta postérité demeurera dans une terre étrangère. Elle sera réduite en esclavage, et accablée de maux pendant quatre cents ans » (Gen. XV, 13). « Dieu lui dit que sa postérité demeurerait dans une terre étrangère, et qu'on la réduirait en servitude et qu'on la maltraiterait pendant quatre cents ans » (Ac. VII,

Moïse, en contradiction flagrante avec les versets cités ci-dessus ?

Le recours au texte grec va nous permettre d'épaissir ce mystère chronologique. En effet, d'après la Septante, il faut lire en Exode, XII, 40 : « le temps que les enfants d'Israël étaient restés <u>en Chanaan et en Egypte</u> fut de quatre cent trente ans. » Fort heureusement, le grec de Genèse XV, 13 (cf. citation ci-dessus) compte bien quatre cents ans de vie accablante en Egypte, ce qui

vient corroborer le latin de la Vulgate, mais aussi contredire le grec lui-même de la Septante dans le livre suivant... Le grec de Actes, VII, 6 et de Ga-

6).

D'après ces indications chronolo-giques limpides, tirées de la Vulgate sixto-clémentine, les Hébreux auraient connu



Le peuple hébreu réduit en esclavage en Egypte

trente années de vie paisible en Egypte avant de subir une servitude de quatre siècles, ce qui n'est pas sans rappeler le chiffre quarante de la pénitence et de la purification.

Cette limpidité apparente est rapidement troublée par une incise de l'Apôtre saint Paul à laquelle on ne prête pas nécessairement attention : « la loi, qui a été donnée quatre cent trente ans après, n'a pu la rendre nulle, ni abroger la promesse » (Gal. III, 17). Faut-il entendre que, selon saint Paul, il se serait écoulé quatre cent trente années entre la promesse faite à Abraham et la Loi donnée à

lates, III, 17 a été correctement traduit dans le latin de la Vulgate, ce qui permet également de maintenir la même contradiction entre ces deux derniers passages. Il est, de plus, exclu qu'Exode, XII, 40 puisse se comprendre de quatre cent trente ans d'Abraham à l'Egypte, et quatre cent trente ans en Egypte, comme le démontrera un calcul que nous allons effectuer bientôt.

Au cas où certains essaieraient de recourir à des sources antiques non chrétiennes sur le sujet, on trouve chez Flavius Josèphe les propos suivants : « Les Israélites sortirent d'Egypte au mois de Xanthique ou Nisan le quinzième jour de la lune, quatre cent trente ans depuis qu'Abraham notre père était venu dans la terre de Chanaan, et deux cent quinze ans après que Jacob était venu en Egypte. » (Antiquités judaïques, livre second, chapitre 6). Les propos de Flavius Josèphe ne manquent – malheureusement – pas de pertinence. En effet, on sait qu'Abraham avait soixante-

quinze ans lorsqu'il arriva en Chanaan : « Abram

avait soixante-quinze ans lorsqu'il sortit de Haran » (Gen. XII, 4). Par ailleurs, Abraham avait cent ans lorsque naquît son fils Isaac : « Abraham donna le nom d'Isaac à son fils qui lui était né de Sara, et il le circoncit le huitième jour, selon le commandement qu'il en avait reçu de Dieu, ayant alors cent ans » (Gen. XXI, 3-5). Isaac naquît donc vingt-cinq ans après le début du séjour d'Abraham en

Chanaan. A son tour, Isaac engendra Jacob à l'âge de soixante ans : « L'autre sortit aussitôt, et il tenait de sa main le pied de son frère. C'est pourquoi il fut nommé Jacob. Isaac avait soixante ans lorsque ces deux enfants lui naquirent » (Gen. XXV, 25-26). Jacob, enfin, avait cent trente ans lorsqu'il quitta la terre de Chanaan pour l'Egypte : « Le roi lui ayant demandé quel âge il avait, il lui répondit : Les jours de ma pérégrination sont de cent trente ans » (Gen. XLVII, 8-9). Récapitulons cette suite compliquée de chiffres en une formule mathématique très savante : 25 + 60 + 130 + 215 = 430 ! Flavius Josèphe, qui suit vraisemblablement le Pentateuque samaritain, aurait donc vu juste, au détriment de la chronologie de notre Vulgate qui, sur ce point, est conforme au texte

de la Massore. Mais qui a raison?

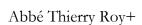
Ces quelques considérations tirées des textes sacrés, et, au fond, assez simples, pourraient donner beaucoup d'eau au moulin des sceptiques, et ferait un article idéal pour un journal anticlérical primaire. Pourtant, bien que ce problème paraisse insoluble, une solution pourrait peut-être exister, à condition que le lecteur ait la curiosité de pour-

suivre cette petite enquête de chronologie hagiographique.

Genèse, XV, 13 (« accablée de maux pendant quatre cents ans ») et Actes VII, 6 (« qu'on la maltraiterait pendant quatre cents ans ») sont assez clairs. Il y a bien eu quatre cents ans – au moins – de séjour en Egypte. Tout au plus peut-on admettre – ce que nous ferons ici – que les quatre cents

ans comptabilisent le séjour complet des Hébreux en Egypte, tant la vie paisible qu'ils y ont menée initialement, que l'esclavage qui a suivi. Par simplification oratoire, le texte sacré parlerait de quatre siècles de souffrance pour montrer que ce séjour tout entier fut un exil et une purification pour le peuple élu, quoiqu'il n'y eût pas précisément quatre cents ans d'esclavage.

A suivre...





L'historien Flavius Josèphe

Bénédiction et inauguration du nouveau prieuré



Le dimanche 26 septembre, les prêtres du prieuré eurent, avec leurs fidèles, la grâce et l'honneur de recevoir monsieur l'abbé Pagliarani, Supérieur général de la FSSPX, pour une magnifique messe solennelle à l'occasion de la bénédiction du nouveau prieuré.



Ayant appris le français en Lorraine, notre Supérieur avait exprimé le désir d'y revenir à l'occasion, et cette inauguration en a été une de taille!





Sans être à proprement parler une visite canonique, le passage de l'abbé Pagliarani lui a permis de visiter également toutes les maisons du Doyenné du Nord-Est.

Son étape à Nancy a été la principale. Les fidèles ont pu profiter de sa venue pour s'entretenir avec lui au sortir de la messe puis à l'occasion du repas paroissial qui a suivi. Vers le dessert, le Supérieur général a pris la parole pour un échange plein de simplicité sur la situation actuelle dans l'Eglise et les nou-

velles de la vie de la Fraternité dans ce contexte. A dominé, bien sûr, la question de la perspective de nouveaux sacres, l'abbé a alors donné les conditions qui pourraient amener à les envisager. La « bénédiction du coronavirus » et l'afflux de fidèles a été le deuxième point important, avec le *motu proprio* également.

Le Supérieur a aussi soufflé à nouveau ses 25 ans de sacerdoce et monsieur l'abbé Gaspard ses 70 ans d'âge!

Pèlerinage de Domremy



Dimanche 19 septembre, sous une fine bruine matinale, les pèlerins de Jehanne ont pu chanter les grandeurs de la sainte Pucelle et leurs chants ont pu remplir à nouveau la vallée de la Meuse.

Il v eut quelques 150 marcheurs: familles, routiers, louveteaux, louvettes, guides, jeunes du MICF, cercle légitimiste.



Avec les restrictions sanitaires et la guerre liturgique rallumée par un récent motu proprio, la journée a été conçue différemment quant à l'ordre des lieux tout en gardant les mêmes horaires et les mêmes kilomètres. La messe de clôture fut chantée à Notre-Dame de Beauregard et le déjeuner pris sur le parvis de la basilique du Bois-Chenu.



Surtout en cette période compliquée durant laquelle les horaires sont susceptibles de changer, le site du prieuré vous permet de trouver tous les renseignements pratiques de lieux et d'horaires de notre apostolat : www.fsspx54.fr



Messes dominicales du prieuré (en principe)

11h00

10h00

8h30

1^{er} et 3^{ème} dimanches 17h00

Chapelle du Sacré-Cœur 54000 NANCY

Chapelle Saint Roch 65, rue du Maréchal Oudinot 94, rue du Maréchal Foch 57130 ARS-sur-MOSELLE

Chap. de l'Annonciation 22, avenue Irma Masson 52300 JOINVILLE

Chap. du Sacré-Cœur 41, rue de la filature 88460 CHENIMENIL

Eglise Saint Martin 55160 LES EPARGES

Pour aider l'apostolat en Lorraine

Vous pouvez faire un don:

- Par chèque à l'ordre du Prieuré Saint-Nicolas
- Par l'enveloppe du denier du culte dans la quête
- Par virement (cf. ci-contre)

Un reçu fiscal vous sera adressé sur demande.

Le compte à créditer est le suivant :

Titulaire: FSSPX PRIEURE ST.-NICOLAS-NANCY

Code Banque: 30002 Code Guichet: 05922 Compte n° 0000079346V

Clef RIB: 45

Domiciliation: CL BDI ROUEN SDC

IBAN: FR37 3000 2059 2200 0007 9346 V45 BIC: CRLYFRPP